



CONSEIL D'ADMINISTRATION

77e assemblée

16 juin 2009

Procès-verbal de la soixante-dix-septième assemblée du Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan, séance tenue le 16 juin 2009 à 19 :00 heures au CLSC Saint-Tite, 750, rue du Couvent à Saint-Tite.

Présences :

- Monsieur Aimé Bernier
- Madame Michelle Carignan
- Monsieur Alain Corriveau
- Monsieur Jean-Marc Gagnon
- Madame Nancy Gauthier
- Madame Anne-Marie Gingras
- Madame Julie Goyette
- Madame Aline Grondin
- Madame Hélène C. Pepin
- Madame Céline Roy
- Madame Sylvie Tellier
- Madame Alice Trottier
- Monsieur Yvon Veillette

Absences motivées :

- Madame Guylaine Breault
- Madame Lorraine Levasseur
- Madame Johanne Soucy

Monsieur Gilles Maurais préside l'assemblée et monsieur Jean-Marc Gagnon, agit à titre de secrétaire.

Assiste également à cette assemblée, monsieur Michel Champagne et mesdames Chantal Carignan et Manon Trudel.

CA-077-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance ayant été convoquée dans les délais prescrits par le Règlement de régie interne et le quorum étant satisfait, monsieur Gilles Maurais, président, souhaite la bienvenue aux administrateurs et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 :00 heures.

Résolution : 1237-06-09
Relative à l'ouverture de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 19 :00 heures.

- Adoptée à l'unanimité -

CA-077-02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution : 1238-06-09
Relative à l'adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée que l'ordre du jour suivant soit adopté.

- CA-077-01 Ouverture de l'assemblée.
- CA-077-02 Adoption du projet d'ordre du jour.
- CA-077-03 Adoption du procès-verbal du 12 mai 2009
- CA-077-04 Suivi au procès-verbal du 12 mai 2009
- CA-077-05 Parole à l'assemblée (selon l'article 42 du règlement de régie interne).
- CA-077-06 Sujets soumis pour décision :
 - 6.1 Nomination de madame Sylvie Tellier au C.A.
 - 6.2 Secrétariat du C.A.
 - 6.3 Ajout à la résolution relative au plan de conservation et fonctionnalités (PCFI)
 - 6.4 Modifications au Règlement de régie interne du CMDP
 - 6.5 Nomination des médecins spécialistes en radiologie
- CA-077-07 Rapports statutaires soumis pour adoption :
 - 7.1 Rapport annuel 2008-2009 du comité des usagers
 - 7.2 Rapport annuel 2008-2009 du CMDP
 - 7.3 Rapport annuel 2008-2009 du CM
 - 7.4 Rapport annuel 2008-2009 du CII
 - 7.5 Rapport annuel 2008-2009 du CIIA
 - 7.6 Rapport financier annuel 2008-2009 (AS-471)
 - 7.7 Rapport statistique annuel 2008-2009 (AS-478)
 - 7.8 Rapport annuel de gestion 2008-2009 de l'établissement
 - 7.9 Rapport du comité de suivi des ressources humaines
 - a) Suivi de l'évolution des griefs
 - 7.10 Rapport du comité de vigilance
 - a) examen des plaintes
 - b) clientèle en hébergement
 - c) gestion des éclosions
 - d) rapport sur la gestion des risques et de la qualité
 - e) Suivi de l'évolution du plan d'amélioration de l'agrément
- CA-077-08 Sujets soumis pour information :
 - 8.1 Dépôt du rapport de la visite d'appréciation du C.M. Foyer de Sainte-Thècle

- 8.2 Dépôt du calendrier des rencontres pour l'année 2009-2010
- 8.3 Présentation des nouveaux indicateurs
- 8.4 Suivi des coûts – main-d'œuvre indépendante
- 8.5 Vacance au conseil d'administration
- CA-077-09 Correspondance.
- CA-077-10 Autres sujets :
 - 10.1 Information d'un membre du C.A.
 - 10.2 Démission de madame Johanne Soucy
- CA-077-11 Levée de l'assemblée.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-077-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la rencontre du 12 mai 2009 étant conforme, les membres en disposent.

Résolution : 1239-06-09
Relative à l'adoption du procès-verbal de la soixante-seizième assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Jean-Marc Gagnon, appuyée par madame Nancy Gauthier d'adopter le procès-verbal de la soixante-seizième (76^e) assemblée du conseil d'administration, réunion tenue 12 mai 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-077-04

SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur les suites qui ont été données au procès-verbal de la soixante-seizième assemblée du conseil d'administration tenue le 12 mai 2009 et répond aux questions des administrateurs.

CA-07-06.3 Plan d'action local en santé publique 2009-2012

Comme il est prescrit, le plan d'action local de santé publique a été déposé à l'Agence le 1^{er} juin 2009.

CA-077-10.1 Remerciements Gala reconnaissance 2009

Une lettre de félicitations a été envoyée à chacun des membres du comité ainsi que l'extrait de la résolution.

Résolution : 1240-06-09
Relative à l'adoption des suivis au procès-verbal

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter les suivis au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 12 mai 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité -

CA-077-05

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

17 participants à l'assemblée.

Monsieur Réal Pelletier, représentant la coalition pour la défense des droits des aînés, fait le dépôt de la copie d'une pétition de plus de 2000 noms et monsieur Claude Audy, vice-président régional de la FSSS-CSN, indique que celle-ci sera remise à l'Assemblée nationale.

Il fait la lecture d'une lettre exposant leurs demandes, entre autres, que le CSSS Vallée-de-la-Batiscan révise sa position et maintienne la totalité des lits en CHSLD.

Monsieur Gilles Maurais, président du conseil d'administration, informe l'assemblée que le tout sera étudié et qu'une réponse écrite sera envoyée aux responsables de la coalition.

CA-077-06

SUJETS SOUMIS POUR DÉCISIONS :

6.1 Nomination de Sylvie Tellier au collège électoral CII

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration que le poste au collège électoral CII est vacant. Madame Sylvie Tellier, infirmière, désire être nommée à titre de représentante du CII au sein du conseil d'administration. Sa candidature a donc été soumise.

Après échanges et discussion, la résolution suivante est adoptée :

Résolution : 1241-06-09
Relative à la nomination de madame Sylvie Tellier
au conseil d'administration

CONSIDÉRANT la vacance au collège électoral CII ;

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit s'assurer que la représentativité au sein du conseil d'administration soit conforme aux différents collèges électoraux;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'accepter la candidature de madame Sylvie Tellier, infirmière, à titre de représentante du CII au sein du conseil d'administration.

- Adoptée à l'unanimité –

6.2 Secrétariat du conseil d'administration

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration d'une erreur qui a été commise suite à l'élection des officiers en novembre 2008.

Jusqu'aux élections de novembre 2008, le directeur général agissait à titre de secrétaire du conseil d'administration. Aux dernières élections des postes au conseil, monsieur Jean-Marc Gagnon a été nommé secrétaire.

Toutefois dans la période où le directeur général a été absent, pendant l'intérim et depuis l'arrivée du nouveau directeur général la fonction de secrétaire du conseil a continué d'être assumée par le directeur général par intérim ou en poste.

De ce fait, tous les documents officiels ont été signés par le président et le directeur général depuis novembre 2008. Il est donc impératif de rendre conformes les documents officiels de l'établissement.

Après échanges, discussions les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1242-06-09
Relative au secrétariat du conseil d'administration

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer au règlement sur la régie interne de l'établissement ;

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit s'assurer de rendre conformes tous ses documents ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'officialiser tous les documents qui ont été signés pas le directeur général et le directeur général par intérim et entérine par résolution la validité des signatures apposées durant cette période.

Adoptée à l'unanimité –

6.3 Ajout à la résolution 1220-05-09 – Plan triennal de conservation des fonctionnalités (PCFI)

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur les obligations reliées au budget du maintien d'actifs et de rénovations fonctionnelles – circulaire 2009-04-01.

Lors de la rencontre du 12 mai dernier, nous avons oublié d'inclure à la résolution 1220-05-09 que l'établissement s'engage à injecter un montant représentant 2 % de la valeur de remplacement de son parc immobilier ;

Pour nous conformer aux exigences de la circulaire 2009-04-01, nous avons ajouté à la résolution 1220-05-09 ce qui suit : « **le conseil d'administration prévoit une somme représentant 2 % de la valeur de remplacement de nos actifs immobiliers au**

centre d'activité 7801, et ce, afin d'assurer l'entretien du parc immobilier. »

Après échanges, discussions les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1243-06-09

Relative à l'ajout à la résolution 1220-05-09 – Plan triennal de conservation des fonctionnalités (PCFI)

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer aux exigences de la circulaire 2009-04-01;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Anne-Marie Gingras, appuyée par monsieur Jean-Marc Gagnon, de modifier la résolution 1220-05-09 en y ajoutant : **le conseil d'administration prévoit une somme représentant 2% de la valeur de remplacement de nos actifs immobiliers au centre d'activité 7801, et ce, afin d'assurer l'entretien du parc immobilier.**

- Adoptée à l'unanimité –

6.4 Modifications au Règlement de régie interne du CMDP

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que le CMDP a effectué des modifications à son Règlement de régie interne.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1244-06-09

Relative aux modifications au Règlement de régie interne du CMDP

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'accepter les modifications suivantes au Règlement de régie interne du CMDP

- Remplacement du terme « chef de médecine » par « directrice des services professionnels » à tous les endroits où apparaît dans le texte;
- Modifications en caractère gras et italique à la section « Modalités de la garde » aux points :

11.1.6 Un système de garde spécifique au secteur Mékinac est établi sur la base d'une entente entre les médecins y assurant la couverture conjointe des deux CHSLD et de leur clientèle inscrite au suivi MAD. La garde visant cette clientèle **est couverte de 16 h à 8 h en semaine et du** vendredi 16 h jusqu'au lundi matin 8 h **la fin de semaine**. Chaque médecin devra aviser le collègue qui débute la garde en cas de client instable. Si un médecin désire assurer le suivi d'un cas particulier (ex. soins palliatifs) durant la fin de semaine, malgré que ce ne soit pas son tour de garde, il en informe les infirmières.

L'horaire de garde sera établi sur une période minimale de 2 mois et diffusé aux collègues visés et au personnel infirmier des deux CHSLD par le médecin responsable.

11.1.7 Un système de garde spécifique au Centre multiservice Centre d'accueil de Saint-Narcisse est établi et stipule que le médecin responsable des clients de ce centre assure la garde de 16 h à 8 h en semaine et du vendredi 16 h jusqu'au lundi matin 8 h la fin de semaine. Il dispose d'une pagette, et s'assure du remplacement par un collègue en cas d'impossibilité à assurer la garde, et en avise le centre.

- Adoptée à l'unanimité –

6.5 Nomination de médecins spécialistes en radiologie

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que l'établissement doit se doter de médecins spécialistes en radiologie.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1245-06-09

Relative à la nomination de médecins spécialistes en radiologie

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer à la Loi sur les services de santé et les services sociaux ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de, monsieur Yvon Veillette, appuyée par madame Hélène C. Pepin, d'entériner la nomination des médecins spécialistes en radiologie comme membres associées avec privilèges spécifiques reliés à la lecture radiologique qui a été faite à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) :

- Docteure Francine Paquin – période du 27 avril 2009 à une date indéterminée ;
- Docteur Jean Racicot – période du 27 avril 2009 à une date indéterminée ;
- Docteur Pierre Léveillé – période du 27 avril 2009 à une date indéterminée.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-077-07

RAPPORTS STATUTAIRES SOUMIS POUR ADOPTION :

7.1 Rapport annuel du comité des usagers 2008-2009

Madame Marthe Rivard, présidente du comité des usagers, informe les membres du conseil d'administration sur les principales réalisations du comité pour l'année 2008-2009.

Voici quelques faits saillants de cette année :

1. Rencontres d'information offertes à la population traitant des sujets suivants :
 - a. La maladie d'Alzheimer
 - b. Les soins palliatifs
 - c. Le cancer
2. Rencontres avec tous les comités des résidents.
3. Accueil de deux représentants des comités de résidents au comité des usagers.

Mme Rivard se dit fière du travail accompli et remercie la direction de son support, entre autres, mesdames Chantal Carignan et Sylvie Moreau.

Après échanges et discussions, un membre du conseil d'administration s'interroge sur la hauteur des frais de repas et de ce fait ne pourra voter en faveur de la résolution.

Résolution : 1246-06-09
Relative à l'adoption du rapport annuel
du comité des usagers 2008-2009

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport annuel 2008-2009 du comité des usagers, tel que présenté.

- Adoptée à la majorité –

7.2 Rapport 2008-2009 du CMDP (Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens)

Monsieur Rémi Grandisson, président du CMDP, présente aux membres du conseil d'administration, le rapport annuel d'activités pour l'année 2008-2009 pour le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement.

Le rapport présente les principaux points traités au CMDP au cours de la dernière année :

- Effectifs médicaux ;
- Nominations de médecins ;
- Plaintes ;
- Ordonnances collectives ;
- Comité d'évaluation de l'acte ;
- Comité de pharmacologie ;
- Etc.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leur question, à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1247-06-09
Relative à l'adoption du rapport
annuel 2008-2009 du CMDP

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport annuel 2008-2009 du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour l'année 2008-2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.3 Rapport annuel du conseil multidisciplinaire 2008-2009

Monsieur François Normandin, président du conseil multidisciplinaire, informe les membres du conseil d'administration sur les principales réalisations du conseil pour l'année 2008-2009.

Il souligne que le CM a recommencé ses activités depuis novembre 2008. Depuis cette date, 3 réunions ont eu lieu dont 1 comité de travail. Des livres ont été achetés pour constituer une bibliothèque pour les besoins des professionnels.

Monsieur Normandin tient à remercier madame Chantal Carignan, DSSOS-SI pour son excellente collaboration à la remise sur pied du comité.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1248-06-09
Relative à l'adoption du rapport annuel 2008-2009
du conseil multidisciplinaire

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport annuel 2008-2009 du conseil multidisciplinaire, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité -

7.4 Rapport annuel du conseil des infirmiers et infirmières 2008-2009

Madame Sylvie Tellier, représentante du CII, informe les membres du conseil d'administration sur les principales réalisations du conseil des infirmières et infirmiers pour l'année 2008-2009.

Elle indique que le conseil comptait au 31 mars 2009, 76 infirmières.

Tel que stipulé par les règlements, le CECII s'est réuni à cinq (5) reprises au cours de l'année.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1249-06-09
Relative à l'adoption du rapport annuel 2008-2009
du conseil des infirmiers et infirmières

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Anne-Marie Gingras, appuyée par madame Aline Grondin, d'adopter le rapport annuel 2008-2009 du conseil des infirmiers et infirmières, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité -

7.5 Rapport annuel du comité des infirmières auxiliaires 2008-2009

Madame Michelle Carignan, présidente du CIIA, présente le rapport annuel d'activités pour l'année 2008-2009 et dresse le bilan des principales activités du comité.

Elle souligne que suite à la démission de madame Johanne Magnan-Bédard, le CIIA est demeuré inactif de juin 2008 à mars 2009. Elle remercie madame Magnan-Bédard pour tout le travail accompli pendant les années de sa présidence.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1250-06-09
Relative à l'adoption du rapport annuel 2008-2009
du comité des infirmiers et infirmières auxiliaires

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport annuel 2008-2009 du comité des infirmiers et infirmières auxiliaires, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité -

7.6 Rapport financier annuel 2008-2009 (AS-471)

Monsieur Jean-Marc Gagnon, membre du comité de vérification, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que les états financiers annuels 2008-2009 ont été présentés au comité afin qu'il puisse en faire l'analyse.

Il nous souligne que les vérificateurs externes de la firme Dessureault, Leblanc, Lefebvre, c.a. ont procédé à la vérification des états financiers de l'établissement, ont déposé leur rapport de vérification et ont répondu aux interrogations du comité de vérification.

Les états financiers de notre établissement affichent un excédent des dépenses sur les revenus de 87 041 \$ pour l'année 2008-2009.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1251-06-09
Relative au rapport financier annuel
2008-2009 (AS-471)

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier annuel 2008-2009 a été présenté par la firme Dessureault, Leblanc, Lefebvre, c.a., au comité de vérification ;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'étude du rapport financier annuel 2008-2009, le comité de vérification recommande au conseil d'administration son adoption ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Yvon Veillette, appuyé par madame Alice Trottier d'adopter les états financiers pour l'année financière se terminant le 31 mars 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité -

7.7 Rapport statistique annuel 2008-2009 (AS-478)

Monsieur Jean-Marc Gagnon, membre du comité de vérification, informe les membres du conseil d'administration sur le rapport statistique annuel 2008-2009 (AS-478).

Le rapport (AS-478) démontre que nous sommes en progression de services dans la majorité des programmes.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1252-06-09
Relative au rapport statistique
annuel 2008-2009 (AS-478)

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport statistique annuel 2008-2009 (AS-478), tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.8 Rapport annuel de gestion 2008-2009 de l'établissement

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, décrit aux membres du conseil d'administration les principales réalisations des équipes.

Le rapport annuel présente un résumé des actions qui sont réalisées par nos équipes, nos comités internes et les Fondations afin d'offrir des services de qualité à toute la population de la Vallée de la Batiscan.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1253-06-09
Relative à l'adoption du rapport annuel
de gestion 2008-2009 de l'établissement

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport annuel de gestion de l'établissement pour l'année 2008-2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.9 **Rapport du comité de suivi des ressources humaines**

A) Rapport sur le suivi de l'évolution des griefs

Madame Céline Roy, présidente du comité de suivi des ressources humaines, informe les membres du conseil d'administration sur le suivi de l'évolution des griefs.

Elle donne les explications pour chacune des catégories d'emploi.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1254-06-09
Relative au suivi de l'évolution des griefs

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter, suite à la recommandation du comité de suivi des ressources humaines, le rapport de suivi de l'évolution des griefs tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.10 **Rapport du comité de vigilance et de la qualité**

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les administrateurs sur l'essentiel des discussions tenues lors de la rencontre du comité de vigilance et de la qualité tenue le 16 juin 2009.

- Rapport de suivi sur les réseaux locaux de services et les ententes de 2^e ligne.
- Rapport annuel sur la prévention et le contrôle des infections 2008-2009.
- Rapport annuel sur la liberté de mouvement (mesures de contrôle).
- Bilan de l'entente de gestion 2008-2010 à la P13.

Madame Grondin souligne également que madame Amélie Germain-Bergeron est venue faire le bilan des 2 dernières années des réseaux locaux de service et ajoute que 3 membres du conseil d'administration font parties des RLS.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1255-06-09
Relative à l'adoption du rapport
du comité de vigilance et de la qualité

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter, suite à la recommandation du comité de vigilance et de la qualité, le rapport sur la clientèle en hébergement, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

A) Rapport sur l'examen des plaintes du 2 mai au 2 juin 2009

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que le comité a procédé à l'étude détaillée du rapport sur les plaintes pour la période 2 mai au 2 juin 2009.

Pour cette période, la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services et la commissaire locale adjointe ont traité :

- ◆ 3 plaintes (2 mission CLSC et 1 mission CHSLD)
- ◆ 1 intervention (mission CLSC)
- ◆ 0 demande d'assistance

Elle a aussi préparé le rapport annuel sur l'examen des plaintes qui a été transmis à conseil d'administration, à l'Agence, au comité de vigilance et de la qualité et à l'équipe de gestion.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1256-06-09
Relative au rapport sur l'examen des plaintes
pour la période du 2 mai au 2 juin 2009

CONSIDÉRANT QUE suite à l'étude détaillée du rapport sur l'examen des plaintes pour la période du 2 mai au 2 juin 2009, le comité de vigilance et de la qualité recommande au conseil d'administration son adoption ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Jean-Marc Gagnon, appuyée par madame Julie Goyette, d'adopter, suite à la recommandation du comité de vigilance et de la qualité, le rapport sur l'examen des plaintes du 2 mai au 2 juin 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

B) Rapport sur la clientèle en hébergement du 2 mai au 8 juin 2009

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les membres du conseil d'administration sur les taux d'occupation et le mouvement de la clientèle pour l'ensemble de nos ressources d'hébergement (CHSLD et RNI).

Le rapport qui a fait l'objet d'une étude détaillée démontre que pour la période du 2 mai au 8 juin 2009 :

CHSLD :

- ♦ 150 lits dressés
- ♦ 3 places libres (en processus d'admission)
- ♦ 10 clients en attente (4 en transfert)

RNI :

- ♦ 55 lits dressés
- ♦ 0 place libre (en processus pour une admission)
- ♦ 30 demandes en attente pour 12 clients (9 demandes réelles et 3 transferts)

Du mouvement de clientèle à l'intérieur de nos ressources d'hébergement.

Du 2 mai au 8 juin 2009 :

- ♦ 4 admissions
- ♦ 1 départ
- ♦ 7 décès

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1257-06-09

Relative au rapport sur la clientèle en hébergement du 2 mai au 8 juin 2009

CONSIDÉRANT QUE suite à l'étude détaillée du rapport sur l'examen des plaintes pour la période du 2 mai au 8 juin 2009, le comité de vigilance et de la qualité recommande au conseil d'administration son adoption ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter, suite à la recommandation du comité de vigilance et de la qualité, le rapport sur la clientèle en hébergement du 2 mai au 8 juin 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

C) Rapport sur les éclosions

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les membres du conseil d'administration sur les éclosions survenues pour la période du 6 mai au 12 juin 2009 :

Entre le 6 mai au 12 juin 2009 :

- ♦ À ce jour, aucun cas de syndrome d'allure grippale (SAG).
- ♦ Aucune éclosion n'est survenue dans les centres multiservices.
- ♦ À ce jour, un client est aux prises avec le *Clostridium difficile* dans l'établissement. C'est un client admis depuis le 5 juin, en provenance d'un centre hospitalier.
- ♦ À ce jour, la phase 6 a été déclarée pour la grippe AH1N1. Aucun impact pour l'instant, cependant les mesures de contrôle et de surveillance ont été accrues.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1258-06-09

Relative au rapport sur les éclosions du 6 mai au 12 juin 2009

CONSIDÉRANT QUE suite à l'étude détaillée du rapport sur les éclosions pour la période du 6 mai au 12 juin 2009, le comité de vigilance et de la qualité recommande au conseil d'administration son adoption ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Anne-Marie Gingras, appuyée par madame Alice Trottier, d'adopter, suite à la recommandation du comité de vigilance et de la qualité, le rapport sur les éclosions pour la période du 6 mai au 12 juin 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

D) Gestion des risques et de la qualité – Rapport annuel incident/accident 2008-2009

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, porte à la connaissance des membres les activités réalisées en 2008-2009 et celles à réaliser.

Activités réalisées

- Le comité de gestion des risques et de la qualité s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2008-2009.
- Suivi des rapports en prévention et contrôle des infections
 - Aucune infection nosocomiale dans l'établissement
 - Surveillance des bactéries multirésistantes pour toute la clientèle hébergée incluant les RNI
 - Deux éclosions de gastro-entérite sont survenues durant l'année. La vigilance assurée par les équipes de soins a permis de diminuer la durée des éclosions
 - Aucune éclosion d'influenza pendant cette période.
- Suivi des déclarations des accidents et incidents en tenant compte de la catégorisation entrée en vigueur avec le nouveau rapport AH-223 en avril 2008. Les événements sentinelle y sont également présentés et analysés.
- Le suivi du rapport annuel sur la gestion des risques :
 - Le nombre de déclarations totales : 951
 - Le nombre d'incidents (Catégorie A, B et C) : 436
 - Le nombre d'accidents (Catégorie D, E1, E2, F, G et H) : 513
 - Le nombre d'accidents déclarés où il y a eu décès (Catégorie I) et ayant fait l'objet d'une enquête : 2. Des mesures ont été mises en place afin d'éviter la récurrence de tels événements.
- Pour la même période en 2007-2008, 793 déclarations avaient été complétées, dont 89 rapports d'incidents et 704 rapports d'accidents.
- Les principales causes d'incidents et d'accidents demeurent les mêmes que l'an dernier, soit les chutes (45.8%) et les erreurs de médicaments (23.9%). La tendance l'an dernier pour ces deux éléments se trouvait à 60% pour les chutes et 15% pour les erreurs de médicaments.
- Révision de la procédure de déclaration incidents et accidents
- Priorité de travail pour l'année 2008-2009 : analyse des erreurs d'administration des médicaments
 - Analyse plus poussée en comité avec la nouvelle catégorisation des accidents- incidents.
- Formation d'un comité de travail CII-CIIA impliquant des infirmières et des infirmières auxiliaires œuvrant sur le terrain. La responsabilité du comité est d'évaluer les interventions nécessaires à la mise à jour de solutions concrètes et applicables pour les équipes de soins.
- Révision de la procédure de déclaration incidents et accidents
- Révision de la procédure de divulgation des accidents
- Présentation bisannuelle du rapport Liberté de mouvement traitant de l'état de situation des mesures de contrôle dans l'établissement.
- Formation en lien avec les formulaires AH-223 entrés en vigueur le 1er avril 2008 pour les propriétaires des RNI.
- Poursuite de la formation sur la liberté de mouvement aux intervenants du soutien à domicile et aux propriétaires de RNI. Une séance d'information s'est également tenue pour les familles dans chaque zone de desserte.
- Programme de prévention et de distribution optimisé des médicaments avec le pharmacien et la conseillère en soins infirmiers. La mise en place de la feuille d'administration des médicaments (FADM) dans le cadre du projet ministériel SARDM (système automatisé et robotisé de distribution des médicaments)

Activités à réaliser

- Adoption d'une procédure d'analyse des incidents et des accidents
- Adoption d'une politique lors d'un événement sentinelle
- Formation des entreprises d'économie sociale sur la gestion des risques
- Mise en place d'outils favorisant une meilleure déclaration des plaies de pression
- Élaboration par le comité Liberté de mouvement d'un programme de prévention des chutes pour la clientèle hébergée.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1259-06-09

Relative au rapport annuel incident/accident 2008-2009 du comité de gestion des risques et de la qualité

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter, suite à la recommandation du comité de vigilance et de la qualité, le rapport annuel incident/accident 2008-2009 sur la gestion des risques et de la qualité, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

E) Suivi du bilan de l'agrément

Madame Chantal Carignan, DSSOS-SI, attire l'attention des membres du conseil d'administration sur l'état d'avancement du plan d'amélioration concernant l'agrément.

Elle signale que lors de la dernière démarche d'Agrément, un plan d'amélioration a été élaboré afin d'atteindre les objectifs fixés à l'intérieur d'un calendrier de trois ans.

La dernière mise à jour de notre plan date de juin dernier. Une autre démarche avec Agrément Canada sera entreprise dans les prochains mois.

L'an dernier, seuls les gestionnaires avaient participé au bilan. Les équipes avaient alors été impliquées via leurs plans d'amélioration d'équipe.

Cette année, au printemps, les équipes de travail ont effectué leur bilan exhaustif du plan d'amélioration de l'Agrément. Une analyse débutée et comparative des années 2007-2008 et 2008-2009 fait état de l'évolution de la démarche.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1260-06-09

Relative au suivi du bilan de l'agrément

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Alice Trottier, appuyée par madame Anne-Marie Gingras, d'adopter, suite à la recommandation du comité de vigilance et de la qualité, le suivi du bilan de l'agrément, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-077-08

SUJETS SOUMIS POUR INFORMATIONS :

8.1 Rapport de la visite d'appréciation au Centre multiservice Foyer de Sainte-Thècle

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur le dépôt du rapport de la visite d'appréciation de la qualité au Centre multiservice Foyer de Sainte-Thècle, tel que transmis par l'équipe visiteuse.

L'équipe visiteuse avait demandé les commentaires de l'établissement sur le projet de ce rapport.

Le plan d'action découlant des recommandations sera ramené à l'automne avec les mesures mises en place.

8.2 Calendrier des rencontres 2009-2010

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, dépose le calendrier des rencontres pour l'année 2009-2010.

8.3 Présentation des nouveaux indicateurs de gestion

Madame Chantal Carignan, DSSOS-SI, informe les membres du conseil d'administration sur les nouveaux indicateurs reliés à l'entente de gestion 2009-2010 pour l'établissement.

L'entente comprend maintenant :

- 35 indicateurs (ajout de 8 indicateurs dont 2 ne s'applique pas à nous), dont :
 - 4 sont en lien avec les programmes soutien et 31 avec les programmes cliniques

Les engagements clinico-administratifs seront connus plus tard en juin.

8.4 Suivi des coûts – main-d'œuvre indépendante

Madame Céline Roy, présidente du comité de suivi des ressources humaines, informe les membres sur l'évolution rattachée à l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante.

Un dossier électronique a été monté permettant de suivre par période financière et par installation, l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante.

La création de cet outil de travail s'inscrit dans les mesures identifiées pour atteindre un plus grand contrôle de nos dépenses.

L'outil permet également de cibler nos actions aux installations les plus vulnérables.

Les données contenues au document pourront servir dans nos discussions avec la partie syndicale sur la réorganisation du travail.

Lors de la rencontre de l'équipe de gestion du 26 mai dernier, le directeur général a rappelé aux gestionnaires que ce document sera un outil de travail et de référence mis à leur disposition afin de mieux planifier et contrôler le recours à la main-d'œuvre indépendante.

8.5

Avis de vacance au C.A. du CSSS Vallée-de-la-Batiscan

Monsieur Gilles Maurais, président du conseil d'administration, informe les membres que depuis le 27 janvier dernier, un poste du conseil d'administration est vacant. Or, conformément à la loi, à défaut de pouvoir combler ce siège, nous devons aviser l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie dans les 120 jours suivant la vacance.

Le contexte particulier de la loi 14 qui a été récemment déposée et qui prévoit le report des élections justifie que nous tentions de combler le poste puisqu'il est possible que nous perdions d'autres personnes.

En date du 28 mai, après plusieurs démarches auprès de personnes pouvant être intéressées par la fonction, l'établissement a acheminé une correspondance à monsieur Jean-Denis Allaire, afin de l'informer de la situation et lui offrir de coordonner nos actions afin de compléter le conseil d'administration.

CA-077-09

CORRESPONDANCE

Information sur des correspondances reçues par l'entremise du président ou du directeur général.

CA-077-10

AUTRES SUJETS

10.1 Information d'un membre du conseil d'administration

Monsieur Jean-Marc Gagnon annonce aux membres du conseil d'administration de son intention de démissionner du conseil en octobre 2009.

10.2 Démission de madame Johanne Soucy

Monsieur Gilles Maurais, président du conseil d'administration, informe les administrateurs de la démission de madame Johanne Soucy.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1261-06-09
Relative à la démission de madame Johanne Soucy

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'accepter la démission de madame Johanne Soucy, à titre de membre du conseil d'administration et que des remerciements lui soient adressés pour son implication au conseil d'administration.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-077-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition, l'assemblée est levée à 22 h.

Gilles Maurais
Président

Jean-Marc Gagnon
Secrétaire

Adopté le 8 septembre 2009